



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 08/07/2021

MISE EN ŒUVRE DU RAPPORT DE LA COMMISSION INDÉPENDANTE SUR LES RELATIONS ENTRE LA PRESSE ET LES FORCES DE L'ORDRE

Suite à la remise du rapport de la Commission indépendante sur *les relations entre la presse et les forces de l'ordre* présidée par M. Jean-Marie Delarue, le Premier ministre a chargé le ministre de l'Intérieur et la ministre de la Culture d'engager conjointement les travaux qui conduiront à la mise en œuvre de ses recommandations.

Un comité de suivi de cette mise en œuvre, associant des membres de la Commission et des représentants des administrations concernées, sera installé le 22 juillet.

Ce comité comprendra des personnalités choisies par le ministère de l'Intérieur et le ministère de la Culture : M. Jean-Baptiste Gourdin, Directeur général des médias et des industries culturelles au ministère de la Culture, M. Fabrice Casadebaig, Secrétaire de la Commission Delarue, M. Jean-Luc Bardet, Directeur France de l'information de l'AFP, M. Jérôme Bouvier, Président de Journalisme et Citoyenneté et M. Lionel Feuerstein, journaliste à France Télévisions ; M. Pierre-Henry Brandet, Directeur de la communication du ministère de l'Intérieur et membre de la commission, M. Lavaud, Chef du service de la communication de la police nationale, M. Benevent, chef du bureau médias au sein de la direction générale de la gendarmerie nationale, Mme Laetitia Vallar, porte-parole de la préfecture de Police.

Ce premier comité de suivi aura pour ordre du jour:

- La présentation par le ministère de l'Intérieur d'une version modifiée du schéma national du maintien de l'ordre permettant de tirer les premières conclusions de la mise en œuvre du rapport de la commission indépendante sur les relations entre la presse et les forces de l'ordre et de la décision du Conseil d'Etat du 10 juin 2021 ;
- La présentation par le ministère de la Culture du groupe de travail sur la question de l'identification des journalistes ;
- La présentation par les deux ministères d'un plan de travail permettant la mise en place, au plan national comme au plan local, d'instances de dialogue permettant aux deux professions de mieux se connaître et de partager leurs contraintes et leurs préoccupations.

Ce comité se réunira mensuellement et fera un point d'étape de la mise en œuvre du rapport en novembre prochain, six mois après sa remise.

Contacts presse

Service de presse du ministère de la Culture
Tél: 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr

Cabinet de M. Gérald DARMANIN, ministre de l'Intérieur
Tél : 01 49 27 38 53
sec1.pressecab@interieur.gouv.fr